

Définition du domaine d'examen

FRA-5142-2

Français langue d'enseignement

Production écrite

Mise à jour avril 2005

Québec 

Définition du domaine d'examen

FRA-5142-2

Français langue d'enseignement

Production écrite

Mise à jour avril 2005

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00041

ISBN 2-550-44272-5

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Production écrite à dominante informative	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	3
2.1.1 Notions.....	3
2.1.2 Habiletés.....	5
2.2 Tableau de pondération.....	6
2.3 Comportement observable.....	7
3 Production écrite à dominante narrative	8
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	8
3.1.1 Notions.....	8
3.1.2 Habiletés.....	10
3.2 Tableau de pondération.....	11
3.3 Comportement observable.....	12
4 Justification des contenus et de leur pondération	13
5 Spécifications de l'épreuve	14
5.1 Type d'épreuve.....	14
5.2 Déroulement de l'épreuve.....	14
5.3 Note de passage.....	15
5.4 Conditions particulières.....	15

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-5142-2, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés de synthèse retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier l'habileté de l'adulte à rédiger des textes significatifs.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites.

2 PRODUCTION ÉCRITE À DOMINANTE INFORMATIVE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un texte à dominante informative.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Présentation du sujet**
 - mise en contexte du sujet (sujet amené)
 - point de vue (sujet posé)
- **Éléments d'information**
 - aspects
 - idées se rattachant aux aspects
 - faits
 - illustrations
 - exemples
 - citations
 - références
 - données quantitatives
 - comparaison de sources différentes
- **Récapitulation ou ouverture**

Organisation du discours

- **Éléments de la planification**
 - fiches de compilation de l'information
 - plan du texte informatif
 - introduction : sujet amené, sujet posé
 - développement : aspects, idées essentielles
 - conclusion : récapitulation ou ouverture

- **Éléments de cohérence**
 - ordre logique des idées
 - groupement des idées en paragraphes
 - balises ponctuant les aspects du développement
 - indices chronologiques
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme à ce genre d'écrit
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire dénotatif
 - termes génériques et collectifs
 - procédés explicatifs
 - apposition
 - parenthèse
 - proposition incise
 - procédés stylistiques
 - langage technique
 - insistance
 - retour et reformulation
 - effet stylistique
 - autres
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

2.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte informatif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

2.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 42 %		· Présentation matérielle 2 %	· Règles de la langue 40 %
		(2) 2 %	(4) 40 %
Synthétiser 58 %	· Présentation du sujet 4 % · Éléments d'information 22 % · Récapitulation ou ouverture 4 %	· Éléments de la planification 8 % · Éléments de cohérence 8 %	· Style 12 %
	(1)* 30 %	(3) 16 %	(5) 12 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportement observable

Rédiger un texte à dominante informative de 450 à 500 mots en respectant les exigences suivantes :

- 4 % **(1)** Présenter dans l'introduction le sujet traité.
- 18 % Développer en les illustrant de références, de citations ou de données quantitatives au moins trois aspects du sujet traité. (Pour l'ensemble du développement, on devra compter au moins une référence ou une citation et au moins une donnée quantitative.)
- 4 % Comparer l'information provenant de deux sources différentes.
- 4 % Présenter une récapitulation ou une ouverture.
- 2 % **(2)** Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 4 % **(3)** À partir de la documentation fournie, rédiger des fiches regroupant l'information sélectionnée.
- 4 % Établir le plan général du texte informatif en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 8 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 20 % **(4)** Respecter toutes les règles syntaxiques.
- 20 % Respecter toutes les règles lexicales et grammaticales.
- 9 % **(5)** Employer un vocabulaire et un style appropriés à la situation d'écriture.
- 3 % Employer au moins à trois reprises un procédé explicatif.

3 PRODUCTION ÉCRITE À DOMINANTE NARRATIVE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un texte à dominante narrative.

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Thème**
- **Éléments de la situation initiale**
 - lieux et époque servant de cadre à l'histoire
 - état psychologique des personnages
 - atmosphère de départ
- **Éléments du nœud**
 - élément perturbateur
 - caractéristiques physiques et psychologiques des personnages
 - lieux et époque servant de cadre au récit
 - événements constituant la trame narrative
 - situations mettant en jeu les valeurs propres aux personnages
 - éléments qui piquent la curiosité
- **Élément du dénouement ou de la situation finale**

Organisation du discours

- **Éléments de la planification**
 - fiches de préparation
 - plan du texte narratif
 - situation initiale
 - nœud
 - dénouement ou situation finale
- **Éléments de cohérence**

- ordre des idées selon la structure narrative simple ou complexe
- groupement des idées en paragraphes
- liens entre les phrases et entre les paragraphes
 - indices chronologiques
 - mots de relation
 - mots de substitution
- liens entre les divers éléments de l'histoire
 - personnages
 - objets
 - actions
 - lieux
 - événements
 - chronologie
- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme à ce genre d'écrit
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire varié et descriptif
 - procédés stylistiques
 - description
 - portrait
 - dialogue
 - figures de style
 - autres
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte narratif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 42 %		· Présentation matérielle 2 % (2) 2 %	· Règles de la langue 40 % (4) 40 %
	· Thème 5 % · Éléments de la situation initiale 3 % · Éléments du nœud 16 % · Éléments du dénouement ou de la situation finale 3 % (1)* 27 %	· Éléments de la planification 7 % · Éléments de cohérence 10 % (3) 17 %	· Style 14 % (5) 14 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger un texte à dominante narrative de 450 à 500 mots en respectant les exigences suivantes :

- 5 % **(1)** Écrire une histoire qui met en évidence un thème en y apportant des éléments qui piquent la curiosité.
- 3 % Présenter les éléments de la situation initiale.
- 16 % Présenter les éléments du nœud.
- 3 % Présenter le dénouement ou la situation finale.
- 2 % **(2)** Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 4 % **(3)** Rédiger des fiches permettant de mettre en place les éléments de la matière narrative et de la structure narrative.
- 3 % Établir le plan général du texte selon le modèle narratif en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 10 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 20 % **(4)** Respecter toutes les règles syntaxiques.
- 20 % Respecter toutes les règles lexicales et grammaticales.
- 6 % **(5)** Employer un vocabulaire approprié à la situation d'écriture.
- 8 % Employer au moins quatre procédés stylistiques différents appropriés à la situation d'écriture.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à l'épreuve.

Pour chacune des dominantes, une pondération différente a été accordée à divers éléments conformément à ce qui avait déjà été établi pour des cours de la même dominante. Ainsi, pour la dominante narrative, 14 p. 100 des points sont alloués au style, 17 p. 100 aux éléments de l'organisation et 27 p. 100 aux éléments du discours tandis que, pour la dominante informative, 12 p. 100 des points sont attribués au style, 16 p. 100 aux éléments de l'organisation du discours et 30 p. 100 aux éléments du discours lui-même.

Quant au respect des règles de la langue, pour les cours de quatrième et de cinquième secondaire, un même comportement observable réunit le respect des règles lexicales et grammaticales. En ce qui concerne les cours de cinquième secondaire, ce comportement reçoit une pondération de 20 p. 100. Il en est de même pour le respect des règles syntaxiques. De plus, il est important de souligner que toutes les règles usuelles de la langue doivent être respectées et non plus seulement celles déjà étudiées par l'adulte.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve permettant de mesurer l'habileté de l'adulte à écrire un texte à dominante informative ou à dominante narrative est exigée.

5.1 Type d'épreuve

L'adulte devra écrire un texte à dominante informative ou à dominante narrative de 450 à 500 mots.

Pour chaque dominante, deux sujets différents lui seront proposés. Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication selon la dominante à l'étude et le contexte situationnel.

Pour la dominante informative, on fournira deux ou trois textes de deux pages environ pour chacun des sujets proposés afin de faciliter l'émergence des idées.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de dix mots manquants. Si la pénalité dépasse dix points, c'est-à-dire s'il y a 100 mots manquants et plus, la production ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et compter deux séances de trois heures.

Dans une première séance, l'adulte devra d'abord décider de la dominante qui l'intéresse. Pour ce faire, on lui remettra le document intitulé *Consignes et sujets*. Lorsqu'il ou elle aura fixé son choix, l'adulte demandera les documents relatifs à la dominante choisie.

Dominante informative

Première séance : l'adulte devra lire la documentation fournie afin d'en tirer l'information nécessaire à la rédaction de son texte. L'information retenue devra être colligée sur des fiches préparatoires à la rédaction. Des indications quant aux exigences relatives à la façon de les faire et quant à la quantité de fiches permise sont fournies dans le *Cahier de l'élève*. Le plan du texte pourra aussi être établi lors

de cette séance. Cependant, l'adulte ne pourra commencer le brouillon ou la rédaction de son texte, car il ou elle ne peut rédiger en ayant en mains la documentation fournie. À la fin de la première séance, l'adulte remettra tout le matériel en sa possession : *Documentation*, *Cahier de l'élève* (fiches préparatoires à la rédaction, plan du reportage).

Seconde séance : l'adulte rédigera le texte. Pour cette partie, on lui remettra le *Cahier de l'élève* (fiches préparatoires à la rédaction et plan du texte) et le *Cahier de rédaction*; la documentation intégrale ne lui sera cependant pas remise, ni aucun brouillon écrit lors de la première séance.

Dominante narrative

Première séance : l'adulte devra préparer des fiches sur lesquelles il ou elle inscrira les détails pertinents pour la présentation des éléments de la matière narrative et de la structure narrative. Le plan du texte pourra aussi être établi à ce moment et un premier brouillon pourra être rédigé. À la fin de la séance, l'adulte remettra tout le matériel en sa possession : *Cahier de l'élève*, fiches préparatoires à la rédaction, plan du texte et brouillon, s'il y a lieu.

Seconde séance : on remettra à l'adulte le *Cahier de l'élève*, ses fiches ou notes, son plan et son brouillon. L'adulte terminera la rédaction de son texte et il ou elle pourra alors profiter du temps qui lui reste pour améliorer son style et corriger son texte.

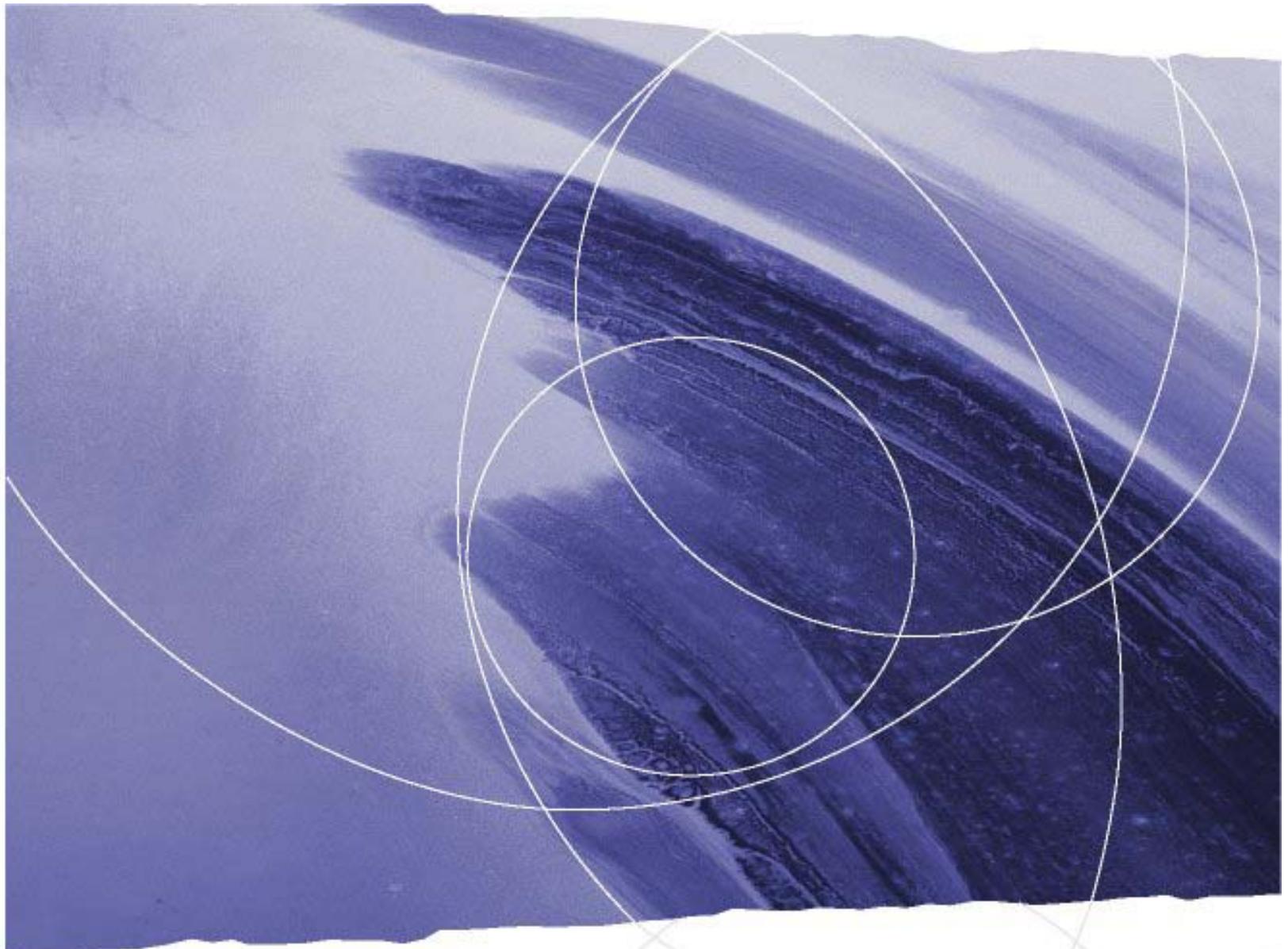
5.3 Note de passage

La note de passage est fixée à 60 sur 100.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* est également autorisé.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

apprendre
tout au long de la vie

41-1104-MAJ